



PENSEZ À VOTRE COMPTABILITÉ

Une chose qui est importante et que plusieurs futures RSGE oublient dans la préparation en vue de l'obtention d'un permis pour l'ouverture d'un service de garde en milieu familial, c'est de garder la totalité de vos factures de :

1. épicerie,
2. produits nettoyants,
3. publicité,
4. énergie et chauffage,
5. téléphone cellulaire,
6. téléphone,
7. achats faits dans une vente de garage,
8. effets pour le bricolage,
9. rénovation des lieux,
10. services d'un comptable,

Pensez également à garder tous les frais de kilométrage de vos déplacements en fonction de vos achats, formations, réunions, sorties avec les enfants, etc.

Vous pouvez aussi visiter une RSGE pour échanger sur sa façon de faire. Cette démarche vous évitera de bien vilaines surprises lors de vos impôts à la fin de l'année.



7225, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe QC J2R 1E3
450 796.4452



375, route 137
La Présentation QC J0H 1B0
450 768.2848
www.cpebcnature.com



910, rue Principale
La Présentation QC J0H 1B0
450 488.0073